



Challenge Club DP Nutrition 2022/2023

Epreuves concernées :

Toutes les épreuves club 1, club 2 et club 3 inscrites au calendrier FFE jusqu'au 31 août 2023.

Pour participer au challenge, le cavalier doit participer au minimum à 4 concours.

Cavaliers concernés :

Tous les cavaliers titulaires d'une licence fédérale prise au titre de la Bretagne de l'année en cours.

Les enseignants (titulaire du BPJEPS) ne sont pas pris en compte dans le challenge.

Attribution des points :

Pour déterminer les vainqueurs, un nombre de points sera attribué au cavalier selon ce système :

Le 1^{er} : 10 points

Le 2^{ème} : 9 points

Le 3^{ème} : 8 points

etc

Lors du championnat de Bretagne et des Championnats départementaux, un coefficient de 2 sera appliqué.

Les cavaliers qui participent dans deux niveaux différents, seul le niveau supérieur sera pris en compte pour les points du challenge.

Pour marquer des points, le cavalier ne doit pas être éliminé ou avoir abandonné. Chaque cavalier qui finit le concours se verra attribué 1 point.

S'il y a au classement, un ou des cavaliers ne répondant pas aux critères de sélection pour le challenge, leurs points ne sont acquis à personne et les autres cavaliers classés conservent leurs points comme si ces points étaient tous attribués.

Remise des prix :

La remise des prix du Challenge se déroulera : Lieu à définir.

Un cavalier absent ou non représenté ne se verra pas attribuer de récompenses.

Récompenses pour les 3 premiers de chaque catégorie :

- coupe au premier
- plaques flots DP
- 30 sacs d'aliment (5 au premier puis 3 puis 2 au troisième)
- tapis, tee-shirt, casquettes, crayons
- bonbons pour les chevaux